

Priorisation des enjeux dans les grands projets de transport d'énergie

Yvon COURCHESNE
Biologiste
GENIVAR, Québec-Canada

Constance LEBEL
Chargée de projets environnement
Hydro-Québec Équipement, Québec-Canada

Yvon COURCHESNE : M. Courchesne a plus de trente ans d'expérience en études de ligne de transport d'énergie électrique. Il a complété des études d'impact sur l'environnement sur plus de 4000 km de corridors de lignes de transport ou de répartition et l'évaluation environnementale de postes électriques ou de centrales. L'expérience et les connaissances de M. Courchesne sont mises à profit lors de l'évaluation des tracés afin d'assurer l'insertion optimale des futurs équipements dans le milieu récepteur. Il a chapeauté plusieurs études de corridors ou de tracés pour des lignes à 735 kV, ± 450 kV ou à 315 kV. Actuellement, il coordonne la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement pour relier le complexe La Romaine au réseau d'Hydro-Québec avec plus de 500 km de lignes à 315 kV à construire. Il a également fait partie des personnes-ressources pour le développement de la Méthode d'évaluation environnementale Lignes et Postes réalisée par Hydro-Québec.

Constance LEBEL : Mme LeBel est diplômée en biologie de l'Université de Montréal (B.Sc. 1974), en botanique (M. Sc. 1979) et en toxicologie (DESS, 1990). Depuis 1992, elle est chargée de projet environnement chez Hydro-Québec, pour des projets de transport d'électricité. Auparavant, elle a travaillé en consultation comme spécialiste en biologie et chargée de projets sur des projets de production, de transport de l'électricité ou de routes. De 1977 à 1986, elle travaille comme spécialiste en biologie végétale. Ses dossiers touchent des projets de centrales dans le nord du Québec, des projets linéaires dans le Québec méridional ou des dossiers de préparation de schémas d'aménagement pour des MRC. De 1986 à 1990, elle agit comme chargée de projets et se consacre à des études d'impact ainsi qu'à des études dans le domaine de l'hygiène industrielle et de la vérification environnementale. Mme LeBel a œuvré pendant 2 ans à la Ville de Montréal, comme conseillère en planification à la division des analyses d'impact et de l'environnement.

Résumé : Hydro-Québec détient une longue feuille de route en ce qui a trait à la construction de lignes pour le transport d'électricité au Québec. Au fil des ans, diverses contraintes dans la réalisation des projets se sont ajoutées et d'autres se sont complexifiées. Nous verrons avec des exemples concrets de quelle façon a évolué la réalisation des études d'impact sur l'environnement de grands projets de transport d'électricité. Au début des années 1970, avec la construction des centrales de la Baie James, Hydro-Québec a construit plusieurs centaines de kilomètres de lignes de haute tension en réalisant des évaluations environnementales basées exclusivement sur des critères techniques. Le plus court chemin entre un point A et un point B assurait que les coûts soient réduits au minimum. Cette approche a rapidement connu ses limites, surtout lorsque les lignes se sont rapprochées du milieu bâti. Puis, le contexte légal en matière d'environnement a été mis en place, obligeant les promoteurs et Hydro-Québec à réaliser des évaluations environnementales plus complètes. Des balises étaient dès lors imposées. Hydro-Québec s'est ainsi dotée d'une méthode d'évaluation environnementale pour la réalisation des projets de lignes et de postes. La communication et la consultation des publics sont devenues des activités courantes dans la réalisation de projets. Enfin, la population s'implique davantage dans les décisions. Elle réussit même à modifier certains projets ou à en stopper d'autres, obligeant ainsi l'entreprise à s'ajuster au nouveau contexte social. En même temps, les lois et règlements en matière d'environnement touchent de plus en plus de domaines et les études requises pour s'assurer du meilleur tracé doivent tenir compte d'un plus grand nombre d'éléments. Hydro-Québec ajoute également une condition à la réalisation d'un projet : l'acceptabilité sociale. La liste des contraintes s'allongent. Comment arriver à satisfaire à toutes ces conditions? Dans ce contexte, de nouveaux grands projets de lignes de transport sont-ils encore réalisables?